



## CATALOGUE DE FORMATIONS 2016

Qui mieux que votre expert-comptable peut vous former à la gestion de votre entreprise ?

[www.ifyc.fr](http://www.ifyc.fr)

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES  
Région Auvergne

**IFYC**  
L'INSTITUT DE  
FORMATION

BIEN VOUS ACCOMPAGNER  
C'EST AUSSI VOUS FORMER

## Présentation IFYC

**L'IFYC a été créé à l'initiative de l'Ordre Régional des Experts-Comptables d'Auvergne et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom sous la forme d'une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Nous accompagnons et formons ces professions depuis 30 ans.**

Notre objet est de proposer des actions de formation :

- Aux experts-comptables, commissaires aux comptes, ainsi qu'aux stagiaires et aux collaborateurs des cabinets;
- Aux salariés, dirigeants d'entreprises ou d'associations;
- Et d'une façon générale, dans le champ d'intervention de la comptabilité, de la gestion, de la fiscalité, du social et du juridique.

## Nos missions

- Accompagner les experts-comptables, les commissaires aux comptes dans le développement de leurs compétences techniques et comportementales, par le biais de la formation professionnelle continue.
- Accompagner les cabinets d'expertise comptable et d'audit légal dans la gestion de leur plan de formation : de la recherche de formation à l'ingénierie financière.
- Mettre à disposition notre savoir-faire et notre expertise dans le domaine de la formation professionnelle continue.

## L'équipe

**Pour vous accompagner :**

**Magali ARNAUD**  
Assistante Formation

**Anne-Sophie RICHARD**  
Responsable du Développement  
et de la Formation

# SOMMAIRE



## Formations Sociales

- Pratique de la paie : les aspects complexes \_\_\_\_\_ p5
- Actualités de la paie \_\_\_\_\_ p6
- Affiliation et calcul des cotisations TNS :  
des repères pour comprendre \_\_\_\_\_ p7
- Actualités sociales \_\_\_\_\_ p8
- CDI, CDD, temps pleins et temps partiels :  
les clauses indispensables \_\_\_\_\_ p9
- La DSN : Technicité de la paie \_\_\_\_\_ p10



## Formations Fiscales

- Initiation à la fiscalité des TPE/PME \_\_\_\_\_ p11
- 15/20 questions fiscales à maîtriser \_\_\_\_\_ p12
- Maîtriser les difficultés d'application de la TVA \_\_\_\_\_ p13



## Formations Gestion

- Savoir lire le bilan de votre entreprise \_\_\_\_\_ p14
- Puis-je être poursuivis pour abus  
de biens sociaux ? \_\_\_\_\_ p15
- Facturation électronique : tous concernés ! \_\_\_\_\_ p16
- Arrêter les comptes annuels 2016 \_\_\_\_\_ p17
- Loueur meublé non professionnel \_\_\_\_\_ p18
- Réussir les entretiens professionnels \_\_\_\_\_ p19



## Formations E-Learning

- Comptabilité - Prérequis \_\_\_\_\_ p20
- Droit Civil - Prérequis \_\_\_\_\_ p20
- Droit des sociétés - Prérequis \_\_\_\_\_ p20
- Fiscalité - Prérequis \_\_\_\_\_ p20
- Social - Prérequis \_\_\_\_\_ p20
- Avantage en nature: identifier,  
calculer et sécuriser \_\_\_\_\_ p21
- Frais professionnels et frais d'entreprise \_\_\_\_\_ p21
- La gestion de la pénibilité \_\_\_\_\_ p21
- CPF: le Compte Personnel de Formation \_\_\_\_\_ p21

## **L'INTRA, une formation sur mesure** En adéquation avec vos besoins.

Ce dispositif permet de vous proposer chez vous, des formations en adéquation avec vos besoins, tout en prenant en compte vos spécificités. Vous décidez alors du lieu et de la date qui vous convient le mieux.

Nous vous proposons un large choix de thèmes de formation. Et nous pouvons également répondre à vos demandes particulières sur tout thème relatif à la gestion de votre structure.

Les formations en intra sont un moyen d'organiser des formations au sein de votre structure pour tout ou partie de vos salariés. C'est également un moment d'échange sur les bonnes pratiques et un outil pour renforcer la cohésion de groupe.

**L'IFYC vous propose de mettre à votre service, son savoir faire et ses compétences.**



# Pratique de la paie : les aspects complexes

*Dans un cadre réglementaire en perpétuelle évolution, la formation doit permettre aux praticiens de la paie de réactualiser leurs connaissances. Il faut donc les sensibiliser sur les risques de méconnaissance des règles sociales.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Savoir traiter les situations et événements particuliers affectant la rémunération.
- Savoir traduire, dans la paie, les implications liées à la durée du travail.
- Savoir traiter la déductibilité des cotisations sociales aux régimes complémentaires.
- Savoir traiter les principaux statuts particuliers.

## ■ Contenu

### **Situations particulières liées à la nature du contrat de travail :**

- Emploi à temps partiel
- Salariés à employeurs multiples
- Contrats particuliers (alternance, insertion)
- Stagiaires

### **Événements particuliers :**

- Traitement des arrêts maladie avec indemnités journalières de prévoyance
- Déductibilité des cotisations aux régimes complémentaires
- Avis à tiers-détenteur et saisie-arrêt
- Activité partielle

### **Statuts particuliers :**

- Les VRP
- Contrats saisonniers
- Travailleurs à domicile
- Télétravail

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	2 jours (14 heures)	Date	10 – 11 Octobre 2016 à Clermont-Fd 6 – 7 Novembre 2017 à Aurillac
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	570.00 € H.T.



# Actualité de la paie

*Cette formation vise à maîtriser les nouvelles règles de l'établissement de la paie. Elle fait le point sur l'actualité du droit social au regard de la paie, qu'il s'agisse des nouvelles lois, des décrets publiés, des circulaires et aussi de la jurisprudence et d'en tirer les conséquences pratiques au niveau de l'établissement de la paie.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) dans le cadre de l'établissement de la paie.
- Connaître l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an) ayant des conséquences immédiates sur la paie.
- Connaître les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Savoir confronter les différentes pratiques des cabinets et obtenir des réponses claires et précises.

## ■ Contenu

Le programme évolue en fonction de l'actualité et il est réactualisé chaque trimestre. Chaque actualité est décrite puis son application sur le bulletin de paie est transcrite via un modèle de bulletin de paie et un cas pratique.

### **Sont notamment traités :**

- Actualités sur les prélèvements sociaux (réduction Fillon, cotisations allocations familiales, prévoyance, pénibilité, aides à l'emploi, obligations déclaratives, etc.)
- Actualités sur les différents éléments de rémunération (salaires, épargne salariale, avantages en nature et frais professionnels, chèques vacances, titres restaurants, etc.)
- Actualités sur le traitement des incidences (suspension du contrat de travail, rupture du contrat de travail, retenues sur salaire etc.)

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé / Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 jour (7 heures)	Date	14 Novembre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	285.00 € H.T.



## Affiliation et calcul des cotisations TNS : des repères pour comprendre

*Le régime des TNS et les spécificités en lien avec le calcul de leurs cotisations restent parmi les thèmes importants et sont au centre des interrogations. Cette formation reprend l'ensemble des règles actuelles de calcul des cotisations TNS (calcul et aspect comptable).*

### ■ Objectifs pédagogiques

- Comprendre le contexte et les raisons de si nombreuses spécificités.
- Comprendre comment sont calculées les cotisations sociales.
- Comprendre les impacts des cotisations sur les prestations des non-salariés.
- Comprendre la comptabilisation des charges et savoir se repérer pour le contrôle des comptes.

### ■ Contenu

#### ***Les principes d'affiliation aux caisses TNS :***

- Quelles sont les caisses TNS compétentes en fonction de l'activité exercée ?
- Les critères de choix sociaux entre les différents statuts.

#### ***La gérance majoritaire : des repères pour comprendre :***

- Qu'est-ce qu'un gérant majoritaire ?
- Comment est rémunéré un gérant ?

#### ***Le calcul des cotisations sociales :***

- Principes de calcul des cotisations sociales

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 jour (7 heures)	Date	9 Décembre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	<b>285.00 € H.T.</b>



# Actualités sociales

*Au cours de cette formation, l'examen des nouveaux textes et de la jurisprudence sera axé sur les problématiques du quotidien des entreprises.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les nouvelles règles à connaître.
- Actualiser ses connaissances pour permettre l'identification des risques encourus par l'entreprise, ainsi que l'analyse critique de leurs conséquences.

## ■ Contenu

Plan résumé à jour à la date de janvier 2016 (contenu modifié chaque trimestre).  
Les nouveaux textes législatifs et réglementaires.

- Loi de finances pour 2016
- Loi de finances rectificative pour 2015
- Loi de financement de la sécurité sociale pour 2016
- Loi visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale
- Loi relative au dialogue social et à l'emploi
- Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques
- Ordonnances de simplification
- Décrets
- Actualité jurisprudentielle
- Relations individuelles du travail
- Relations collectives du travail
- Protection sociale
- Travail dissimulé

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 jour (7 heures)	Date	9 Février 2017 à Clermont-Fd 13 Février 2017 à Aurillac
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	420.00 € H.T.



## CDI, CDD, temps plein et temps partiel : les clauses indispensables

*Cette formation étudie le contrat de travail, de sa rédaction initiale aux avenants nécessaires, en intégrant les dernières évolutions du droit et de la jurisprudence.*

### ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître le panorama et les contraintes juridiques des contrats de travail : CDI ou CDD, temps plein ou temps partiel.
- Savoir choisir les clauses spécifiques qui protègent l'entreprise sans créer de contraintes pour l'avenir.
- Connaître l'actualité du droit social en matière de contrats de travail et les nouvelles formes de contrats.
- Être capable de réduire les risques pour l'entreprise.

### ■ Contenu

#### **Le contrat à durée indéterminée :**

- Encadrement conventionnel et jurisprudentiel du CDI
- Choix et analyse des clauses essentielles (période d'essai, éléments essentiels à retenir ...)

#### **Le contrat de travail à temps partiel :**

- Définition du temps partiel et différentes formes d'aménagement du temps partiel
- Gestion du temps partiel : modification de la répartition du travail, heures complémentaires, dépassements prolongés, coupure journalière
- Contrôle et enregistrement de la durée du travail, risques encourus

#### **Le contrat à durée déterminée :**

- Le recours au travail temporaire : cas de recours et leurs justifications
- Les contraintes et souplesse de chaque cas de recours
- La durée des contrats : renouvellement et succession
- Le formalisme des contrats : clauses obligatoires, avenant de renouvellement
- Les contrôles et les sanctions

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 jour (7 heures)	Date	3 Novembre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	<b>285.00 € H.T.</b>



# La DSN : technicité de la paie

*Dans un contexte d'étalement des échéances du passage à la Déclaration Sociale Nominative, la mise en production des DSN met en évidence des problématiques liées aux informations de la paie, à leur traitement, aux données issues des logiciels de paie et au bouclage de la mission paie dans le cadre de la DSN. Technique, cette formation s'adresse aux praticiens de la paie, quel que soit leur niveau, du collaborateur au responsable de service paie.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Identifier les données nécessaires à la production de la Déclaration Sociale Nominative (DSN).
- Corriger les anomalies avant la production de la DSN.
- Savoir sécuriser la production de l'année social
- Répondre aux questions qui se posent concernant la mise en œuvre de la DSN.

## ■ Contenu

- Le point sur l'aspect réglementaire de la DSN
- La logique de la DSN (structure, arborescence, organisation des blocs)
- Le besoin et la logique de l'identification de l'entité
- Le besoin et la logique de l'identification de l'individu dans la DSN
- Les éléments de la rémunération attendus par la DSN
- Les déclarations des cotisations et autres informations à travers la DSN
- Traitements des signalements des événements, et changements de situation administrative
- Les impacts de la DSN sur l'organisation du travail du praticien de paie

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 jour (7 heures)	Date	5 Décembre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	<b>285.00 € H.T.</b>



# Initiation à la fiscalité des TPE/PME

Grâce à cette formation, le participant connaîtra les principes de base de la fiscalité des TPE / PME et saura appliquer les textes fiscaux adaptés à la taille des entreprises.

## ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître les différents régimes fiscaux des TPE/ PME.
- Savoir, pour ces différents régimes, appréhender leurs points communs et leurs différences.
- Savoir appliquer le bon régime fiscal à une petite entreprise.

## ■ Contenu

### • **Présentation des différents régimes fiscaux applicables aux TPE.**

### • **Distinction IR/IS.**

### • **Distinction entre les activités BIC et les activités BNC :**

- La détermination des bénéfices imposables
- Les principes d'imposition des BIC
- Les produits imposables
- Les produits accessoires et la suppression de la théorie du bilan
- Les réductions de prix
- Les charges déductibles
- Les conditions générales de déduction
- Les principales charges déductibles
- Les frais de personnel et la question de la rémunération du dirigeant
- Les frais généraux
- Les amortissements déductibles
- Les conditions de déduction des provisions
- La valorisation des stocks

### • **Régime des plus-values professionnelles :**

- En cours d'exploitation et en fin d'exploitation
- Les dispositifs d'exonération et leurs conditions d'application dans les TPE

### • **La TVA dans les TPE.**

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 Journée	Date	26 Octobre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	285.00 € H.T.



## Les 15-20 questions fiscales à maîtriser

*Cette formation est conçue à partir des questions fiscales les plus courantes. Elle vise à apporter aux participants des réponses circonstanciées sur les principales difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans le domaine fiscal. Les questions abordées concernent plus particulièrement les TPE-PME.*

### ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes fiscaux applicables.
- Savoir identifier les difficultés d'application des questions fiscales les plus courantes tant en fiscalité directe qu'indirecte.
- Maîtriser la réglementation applicable et le formalisme.

### ■ Contenu

- Les récentes modifications apportées à l'impôt sur le revenu
- Définition du revenu fiscal de référence et conséquences déclaratives
- L'inscription à l'actif des immobilisations
- La suppression de la théorie du bilan pour les entrepreneurs individuels BIC et BA
- Les règles d'imputation fiscale des déficits IR et les règles d'imputation des déficits dans les sociétés soumises à l'IS
- Les régimes fiscaux de l'entreprise individuelle et les conditions d'option
- La création de l'E.I.R.L. et ses conséquences fiscales, comparaison entre l'E.U.R.L. et l'E.I.R.L.
- Le régime d'imposition des résultats de cessions d'immobilisations
- Les exonérations des plus-values des petites entreprises
- Les loueurs en meublé professionnels et non professionnels
- La réforme des plus-values de cessions de valeurs mobilières
- La réforme de la fiscalité des revenus mobiliers
- La contribution économique territoriale
- La TVA non récupérable
- Les acquisitions intra-communautaires
- Les règles de territorialité des prestations de services «Pack TVA»
- L'autoliquidation de la TVA par le client assujetti
- La réforme de la TVA immobilière
- Le régime des sociétés civiles immobilières
- La réforme des plus-values immobilières des particuliers

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé / Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	2 Jours (14 heures)	Date	24 & 25 Novembre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	570.00 € H.T.



# Maîtriser les difficultés d'application de la TVA

*Les règles tenant au champ d'application, à l'exigibilité, et aux droits à déduction de la TVA doivent être totalement maîtrisées. L'internationalisation des opérations économiques suppose maintenant de connaître les règles de territorialité applicables. L'ambition de cette formation est de revenir sur les fondamentaux de la TVA, de les approfondir et de donner les outils indispensables.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principes de la TVA et leur mise en œuvre pratique dans les petites entreprises.
- Maîtriser les conditions d'assujettissement à la TVA.
- Connaître les règles de la TVA intracommunautaire.
- Connaître les conditions de déduction de la TVA et les exclusions légales.
- Savoir effectuer les contrôles de fin d'année.
- Savoir exercer les options en matière de TVA.

## ■ Contenu

- Le champ d'application de la TVA
- La territorialité de la TVA
- Le fait générateur et l'exigibilité de la TVA
- L'assiette de la TVA : le prix et les compléments de prix (indemnité et subventions), les régimes particuliers : la TVA sur la marge
- Particularités : les commissionnaires transparents et opaques
- Les différents taux de TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- Le droit à déduction de la TVA
- Les mentions obligatoires devant figurer sur les factures : mentions générales et particulières
- Les régimes de TVA : la franchise en matière de TVA et les conditions d'option pour la TVA; le réel simplifié : les modifications du régime
- Le contrôle de la TVA déclarée : les recoupements de fin d'année

**Pédagogie : Echange d'expériences / Etude de cas / Exposé / Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 Jour (7 heures)	Date	21 Novembre 2017 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	<b>285.00 € H.T.</b>



# Savoir lire le bilan de votre entreprise

## ■ Objectifs pédagogiques

- Comprendre les grandes masses du bilan et du compte de résultat afin d'interpréter et exploiter les informations fournies dans ces états financiers.

## ■ Contenu

### • **Introduction**

- Environnement du droit comptable
- Différences entre l'entreprise individuelle et la société
- Rôle des comptes annuels
- Destinataire des comptes

### • **Présentation des comptes annuels d'une entreprise**

- Les éléments des comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexes
- Organisation de la comptabilité : le vocabulaire, les techniques et les schémas comptables
- Relation entre bilan et compte de résultat

### • **Bilan, compte de résultat, annexe et SIG**

- Définition des documents
- Composition et construction
- Approfondissement des différents postes :
  - Actifs
  - Passifs
  - Comptes de régularisation
  - Charges et produits

### • **Finalité des comptes annuels : analyse financière**

- Analyse comparative sur 2 années
- Analyse de la structure financière : le bilan
- Analyse de l'activité : le SIG
- Ratios et interprétation

**Pédagogie : Exposé / Échanges d'expérience / Evaluation de l'acquisition des connaissances / Cas pratiques**

Durée	2 jours (14 heures)	Date	Octobre 2016 à Clermont-Fd Février 2017 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	570.00 € H.T.



# Puis-je être poursuivi pour abus de biens sociaux ?

*Il s'agit d'un sujet d'actualité qui à la base ne concernait que les petites entreprises puis les grands patrons ont été rattrapés ainsi que les politiques. Nombreux exemples tirés de la jurisprudence très importante en la matière. Le délai de prescription prête beaucoup à controverse. Mise à jour récente avec notamment la loi du 06 décembre 2013.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître les éléments de l'infraction.
- Connaître le processus d'enquête.

## ■ Contenu

### - **Origine de l'abus de biens sociaux**

- Historique : L'affaire STAVISKY
- Les textes : Articles L 242-6 & L 241-3 du Code de Commerce
- Les sociétés concernées : SA, SARL principalement

### **Les éléments constitutifs de l'infraction**

- Les notions d'usage des biens ou du crédit de la société
- L'usage des biens ou du crédit contraire à l'intérêt social
- Les règles générales
- Le problème des groupes de sociétés : Arrêts WILLOT, ROZENBLUM
- Le but personnel recherché par le dirigeant

- Arrêt CARIGNON du 27/10/1997 ; Arrêt KIS du 06/02/1997
- La mauvaise foi du dirigeant

### **L'enquête et la répression des abus**

- Les différents cas d'enquêtes
- Les personnes responsables
- L'auteur, le complice, le receleur, la tentative, les immunités, la position du CAC
- La prescription de l'action publique : point de départ : moment de la découverte

### **Les tentatives de réforme de l'abus de biens sociaux**

### **L'abus de biens sociaux à l'étranger**

**Pédagogie : Echange d'expériences / Exposé / Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1/2 Jour (3,5 heures)	Date	27 Octobre 2016 (après midi) à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	195.00 € H.T.



# La facturation électronique, tous concernés !

*Les factures électroniques se mettent en place progressivement au sein des PME et des TPE, après les grandes entreprises. Elles représenteront certainement près de 60 % des usages de facturation à l'horizon 2018.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître ce que recouvre la notion de « facturation électronique ».
- Savoir identifier les principes des solutions et des plateformes de facturation électronique.
- Maîtriser les nouveaux termes des technologies : PDF signé, signature électronique des factures...
- Connaître la réglementation.
- Identifier les opportunités et les risques de la facturation électronique.
- Maîtriser les atouts : gains de productivité, intégration des factures en comptabilité, archivages.

## ■ Contenu

### **Comprendre la facturation électronique?**

- Les principes de la facturation électronique?
- Pourquoi la facturation électronique se développe actuellement ?
- Les termes indispensables à connaître en matière de facturation électronique
- Motivations et objectifs de la mise en place d'un process de facturation électronique
- Les aspects juridiques et fiscaux de la facturation électronique
- Les principes des solutions de facturation et les plateformes
- Panorama des solutions acheteurs et vendeurs
- Comment choisir une solution adaptée : quels sont les points d'attention ?

### **Comment se servir de la facturation électronique**

- Mettre en place une facturation électronique et gagner en productivité comptable
- Gérer la mise en place du projet de facturation électronique
- Automatiser la récupération des flux électroniques de facturation
- Mettre en œuvre des solutions de facturation électronique pour ses clients
- Auditer les process de facturation électronique : Les travaux du Cac

**Pédagogie : Etude de cas / Exposé / Tests d'auto-évaluation /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 Jour (7 heures)	Date	18 Novembre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	420.00 € H.T.



# Arrêter les comptes annuels 2016 : évolutions et nouveautés

*Chaque année de nombreux textes modifient le cadre dans lequel les collaborateurs préparent les comptes annuels. Sommes-nous sûrs qu'au moment des bilans aucun texte n'a été omis ? La participation à cette formation permettra aux collaborateurs de revoir toutes les nouveautés dont il faut tenir compte pour préparer les comptes annuels des clients avec le maximum de sécurité et de réfléchir à leur mise en oeuvre pratique.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les nouveaux textes légaux et réglementaires influençant la préparation des comptes annuels.
- Savoir les prendre en compte dans les travaux et savoir analyser les incidences de ces modifications.

## ■ Contenu

- Rappel des obligations comptables des personnes physiques et des personnes morales en fonction des seuils fiscaux et comptables
  - Panorama de l'actualité sociale: la loi de financement de la sécurité sociale 2016, nouvelles lois, nouveaux décrets, nouvelle jurisprudence sociale
  - Précisions et évolutions des textes comptables, juridiques, sociales et fiscales existants avant 2016, notamment la loi dite «Macron», les règlements de l'ANC dans le cadre de la transposition de la Directive unique comptable (DUC)
  - Panorama de l'actualité fiscale: nouvelles lois, nouveaux décrets, nouvelle jurisprudence fiscale, les lois de finances rectificatives 2016 selon la date d'animation
  - Panorama de l'actualité comptable : nouveaux textes de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), nouvelles positions jurisprudentielles et doctrinales
  - La loi de finances 2017 selon la date d'animation
  - Panorama de l'actualité juridique : modifications du code de commerce, nouvelles lois, nouveaux décrets et nouvelles jurisprudences comptables
  - La loi de financement de la sécurité sociale 2017 selon la date d'animation
- Pour chacun des thèmes abordés ci-dessus seront appréhendés : les textes, les applications pratiques pour l'arrêt des comptes annuels 2016

**Pédagogie : Etude de cas / Exposé / Tests d'auto-évaluation / Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 Jour (7 heures)	Date	6 Décembre 2016` à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	285.00 € H.T.



## Loueur meublé non professionnel

*L'activité de loueur en meublé non professionnel est très utilisée et devrait encore se développer. Répondant à des règles fiscales très strictes, elle nécessite une connaissance très approfondie du secteur.*

### ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître le champ d'application des règles fiscales régissant l'activité de location meublée.
- Connaître et savoir remplir les obligations déclaratives attachées à ces dispositions fiscales.

### ■ Contenu

- Définition de l'activité de location meublée : juridique et fiscal
- Le caractère professionnel ou non de l'activité
- Les modalités d'imposition des revenus
- Les modalités d'imposition des plus-values
- La TVA
- Les autres impôts et taxes
- Les cotisations sociales en cas d'exercice d'une activité à titre professionnel
- L'utilisation de la SARL de famille

**Pédagogie : Etude de cas / Exposé / Tests d'auto-évaluation /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	1 Jour (7 heures)	Date	29 Novembre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	420.00 € H.T.



# Réussir les entretiens professionnels

*Les entretiens professionnels constituent une obligation légale parfois négligée. Cette formation permet d'appréhender les enjeux de cette obligation et d'avoir des outils pour mettre en place des entretiens professionnels utiles et performants.*

## ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître l'environnement légal.
- Comprendre les enjeux de la mise en place d'entretiens annuels.
- S'appropriier la grille d'entretien pour qu'elle corresponde aux enjeux de l'entreprise.

## ■ Contenu

- La réforme de la formation : les grandes lignes
- Enjeux des entretiens professionnels
- Appropriation et personnalisation de la grille d'entretien
- Comment conduire les entretiens

**Pédagogie : Etude de cas / Exposé / Tests d'auto-évaluation /  
Evaluation de l'acquisition des connaissances.**

Durée	0,5 Jour (3,5 heures)	Date	4 Octobre 2016 à Clermont-Fd
Public	Tout public	Prérequis	Aucun
Validation	Attestation de présence	Tarif	175.00 € H.T.

# E-learning

## Collection Prérequis



### Comptabilité

7 heures

250.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître la comptabilité financière : Pourquoi une comptabilité : vertus, obligation, buts, comptes annuels et liasse fiscale; les professionnels de la comptabilité.
- Connaître le bilan : vocabulaire, conventions, partie double, la comptabilisation des opérations de base, de la création au 1<sup>er</sup> bilan de l'entreprise.
- Connaître le compte de résultat : comptabiliser charges et produits, déterminer un résultat (bénéfice ou perte).

### Droit Civil

7 heures

250.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'organisation judiciaire.
- Se familiariser avec les principes juridiques.
- Connaître les bases du droit des contrats.
- Connaître l'essentiel en droit de la famille (régimes matrimoniaux et successions).

### Droit des sociétés

7 heures

250.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'organisation judiciaire relative aux litiges concernant des sociétés.
- Connaître les spécificités des personnes morales.
- Se familiariser avec les particularités propres aux entreprises sous forme de société.

### Fiscalité

7 heures

250.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître les différentes sources de l'impôt sur le revenu et faire le lien avec la fiscalité des entreprises non assujetties à l'IS (BIC, BNC, BA).
- Connaître les modalités et conditions de l'imposition à l'IS.
- Maîtriser la notion de valeur ajoutée.
- Connaître les autres impôts et taxes en les replaçant dans leur contexte: impôts locaux, CET, ISF, droits d'enregistrement.
- Savoir ce qu'est le bouclier fiscal.

### Social

7 heures

250.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

Connaître les règles de base sur :

- La paie.
- Les règles juridiques en matière sociale.
- La protection sociale.
- Le fonctionnement d'un service social au sein d'un cabinet.

# E-learning

## Collection Spécialisation



### Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser

3 heures

147.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Connaître les différents dispositifs offerts aux entreprises
- Savoir calculer les avantages en nature.
- Connaître leurs caractéristiques pour mieux les contrôler, les analyser.
- Comprendre leurs incidences et les risques.
- Sécuriser leur mise en place.

### Frais professionnels et frais d'entreprise

4 heures

147.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Savoir identifier les frais professionnels, les frais d'entreprise.
- Connaître les différentes modalités de remboursement.
- Savoir traiter d'un point de vue social et fiscal les remboursements.
- Savoir anticiper les redressements de l'URSSAF.

Disponible en juillet

### La gestion de la pénibilité

3,5 heures

147.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'obligation de résultat en matière de santé et de sécurité.
- Connaître les contours de la mesures et en mesurer les contraintes et les risques.
- Identifier les cas de versement de cotisations URSSAF.

À venir

### CPF: le Compte Personnel de Formation

3,5 heures

147.00 € H.T

#### ■ Objectifs pédagogiques

- Comprendre les changements liés à la réforme de la formation.
- Comprendre les contours du CPF et les critères d'éligibilité.





# Bulletin d'inscription

à retourner à l'IFYC rempli avec précision  
9 rue Patrick Depailler

La Pardieu - 63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1

**Numéro de déclaration 83 63 0602 63 - Siret 333 212 116 00029**

Structure : .....
Adresse : .....
Tél. .... Fax : .....

Structure

Nom et prénom : .....
Adresse mail : .....
Statut du participant : <input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> TNS (Financement propre) <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi

Participant

SÉMINAIRES ET DATES	Prix HT
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

À..... Le.....  
SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRE

Total HT : .....  
TVA (20.0%) .....  
**TOTAL TTC :** .....

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente, ainsi que du règlement intérieur de l'IFYC - Disponible sur demande auprès de l'IFYC.

LA FACTURE TIENT LIEU DE CONVENTION



**IFYC**

9 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de la Pardieu  
63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél : 04.73.28.55.55

Fax : 04.73.28.95.95

Mail : [ifyc@auvergne.experts-comptables.fr](mailto:ifyc@auvergne.experts-comptables.fr)

